



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Concertations A46 Sud

Question orale n° 558

Texte de la question

M. Jean-Luc Fugit appelle l'attention de M. le ministre des transports sur les suites à donner à la concertation élargie pilotée par l'État et associant les collectivités territoriales, autorités organisatrices des mobilités et acteurs de la société civile, portant sur les mobilités et le transport dans le territoire du quart Sud-Est lyonnais. En effet, au regard des fortes inquiétudes exprimées sur le projet d'élargissement de l'A46 Sud lors de sa phase de concertation préalable, fin 2022, suite à la sollicitation de M. le député, M. le ministre des transports de l'époque, M. Clément Beaune, a bien voulu suspendre le projet d'élargissement de l'A46 Sud et lancer une nouvelle concertation élargie sous l'égide de Mme la préfète de la région AURA. À l'issue de celle-ci, un COPIL de restitution est intervenu le 4 juillet 2023 et il était prévu que M. le ministre vienne officialiser l'abandon du projet de troisième voie sur l'A46 Sud, rejeté à une large majorité et présenter la feuille de route des actions à court/moyen termes issues de cette concertation. L'instabilité gouvernementale récurrente n'a pas permis au précédent ministre des transports de venir faire ces annonces très attendues par les acteurs rhodaniens sur un dossier majeur pour les mobilités sur le Sud Rhône et plus largement toute la région lyonnaise. Aujourd'hui, après donc plus de deux ans que ce dossier est suspendu, il apparaît particulièrement nécessaire et urgent que les orientations sur ce dernier soient clairement exprimées après l'important travail mené par tous les acteurs de cette concertation et pour que l'on puisse enfin avancer sur ce sujet très prégnant des mobilités au sein de la deuxième agglomération du pays. Aussi, l'expression de l'État quant aux suites à donner à cette concertation est particulièrement souhaitée et attendue par les différentes parties prenantes. De même, sur un autre sujet majeur de mobilité pour l'axe Lyon / Givors / Saint-Étienne et partant du système de transport régional, les alternatives à l'autoroute A45 entre Lyon et St Étienne mériteraient d'être précisées. Il lui demande sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Fugit](#)

Circonscription : Rhône (11^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 558

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [27 janvier 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [27 janvier 2026](#)